Je

fa

ce

force et douceur l'accomplissement de ses desseins, se servit des trois communautés de Villemarie, malgré les préventions qu'on avait conçues contre elles, pour répandre l'esprit de cette dévotion dans le Canada, et voulut même que la Compagnie des associés de Montréal, chargée premièrement d'une si sainte mission, portât par M^{me} d'Ailleboust, l'un de ses membres, cet esprit à Québec, afin que de là il se communiquât à toutes les paroisses du diocèse, et même jusqu'aux missions sauvages, où la confrérie subsiste encore aujourd'hui, au grand avantage des familles et à l'honneur de la religion (*).

gation avant ensuite été le prétexte de quelques murmures,

^(*) Cette confrérie, d'abord composée d'hommes aussi bien que de dames à Villemarie, se trouva bientôt en désaccord avec toutes les autres confréries 'de la Sainte-Famille qu'on établit en Canada, et même avec les règlements qu'on leur prescrivit; et c'est sans doute ce qui fut cause qu'elle s'éteignit insensiblement. Peut-être la laissa-t-on s'éteindre d'elle-même, pour ne pas provoquer les plaintes injustes de certains esprits trop prévenus contre la confrérie de Québec, qu'ils voulaient faire passer pour une société hostile à la paix des familles (1). Quoi qu'il en soit, la confrérie fut rétablie à Villemarie pour les dames seulement, par le zèle de M. Remy, prêtre de Saint-Sulpice, trois ou quatre ans avant qu'il fût envoyé à la Chine en qualité de curé (2). Vers ce temps, on établit pour les hommes une congrégation dédiée à la très sainte Vierge, dont les membres se réunissaient au séminaire les jours de dimanche, et y psalmodiaient le petit Office. Mais cette congré-

⁽¹⁾ Archives du royaume, ms. K, 1286, p. 43 et suiv.

⁽²⁾ Registre de la confrérie des dames de la Sainte - Famille étable à Montréal, ms., p. 2. — Solide Déro tion à la Sainte-Famille, Montréal, 1787, In-12, pag, 54, 55, 56. — Le même, Montréal, 1841, in-24, p. 60 et suiv.